



Visite du Premier ministre indien à Paris les 13 et 14 juillet 2023 Synthèse par la France des annonces bilatérales

Lors de la visite à Paris du Premier ministre de l'Inde M. Narendra Modi, à l'occasion de la participation de l'Inde au défilé du 14 juillet 2023 en tant qu'invité d'honneur, la France et l'Inde ont annoncé les nouvelles initiatives et accords suivants :

1. Le Président de la République et le Premier ministre Modi ont adopté la déclaration conjointe « *25ème anniversaire du partenariat stratégique entre la France et l'Inde : vers un siècle de relations franco-indiennes* ». Cette déclaration fixe le cap de la relation bilatérale dans tous les domaines jusqu'en 2047, année qui marquera les 100 ans de l'indépendance de l'Inde, les 100 ans des relations diplomatiques entre les deux pays et les 50 ans de partenariat stratégique.

Partenariat pour la sécurité et la souveraineté

2. **Défense** : Poursuite de la coopération sur les avions de combat et les sous-marins après la livraison de 36 Rafale dans les temps et le succès du programme P75 de six Scorpènes.

3. **Espace** : Le **partenariat scientifique et commercial** est également renforcé, à travers plusieurs accords entre le CNES et l'*Indian Space Research Organisation* (ISRO) portant notamment sur les lanceurs réutilisables, la finalisation du satellite conjoint d'observation de la Terre *TRISHNA*, la première phase de la constellation de surveillance maritime dans l'océan Indien et la protection des satellites franco-indiens en orbite contre les risques de collision.

4. **Nucléaire civil** : La France et l'Inde ont salué les progrès dans le **projet de centrale à 6 EPR de Jaitapur**. Elles ont décidé d'ouvrir une **coopération ambitieuse sur les réacteurs modulaires de faible et moyenne puissances** (SMR et réacteurs avancés AMR).

5. **Indopacifique** : Adoption d'une **feuille de route pour nos actions communes dans l'Indopacifique** qui couvre tous les aspects de notre stratégie globale pour la région. Finalisation en cours d'un **fonds franco-indien de développement au profit de pays tiers**, qui permettra de financer ensemble des projets de développement durable dans des pays de la région indopacifique.

6. **Lutte contre le terrorisme** : Renforcement de la coopération entre le GIGN français et le National Security Guard indien.

7. **Technologies critiques** : Renforcement de la coopération sur les technologies numériques de pointe, notamment dans les domaines du supercalcul, du cloud computing, de l'intelligence artificielle et de l'informatique quantique. Annonce d'un **accord entre Atos et le ministère indien des sciences de la terre pour la fourniture de supercalculateurs à hauteur de 100 millions d'euros**.



8. **Aviation civile** : Signature d'accords techniques et de sécurité en matière d'aviation civile, pour accompagner la densification des liaisons entre la France et l'Inde et la croissance du marché indien de l'aviation civile.

Partenariat pour la planète et les enjeux globaux

9. **Pollution plastique** : Engagement de la France et de l'Inde en faveur de l'adoption d'un traité international pour mettre fin à la pollution plastique sur l'ensemble du cycle de vie des plastiques.

10. **Santé** : Signature d'une lettre d'intention dans le domaine de la santé et de la médecine, afin de structurer la coopération dans le domaine hospitalier, de la recherche médicale, du numérique, des biotechnologies, de la santé publique et de la lutte contre la résistance microbactérienne dans le cadre d'une approche *One Health*.

11. **Economie bleue** : Lancement d'un partenariat entre l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer et l'Institut national des technologies océaniques indien sur la recherche océanique, qui s'inscrit dans le cadre de la feuille de route sur l'économie bleue et la gouvernance des océans adoptée par la France et l'Inde en 2022.

12. **Financement de la transition** : Annonce d'un financement à hauteur de 100 millions d'euros de l'Agence française de développement pour la seconde phase du programme-phare indien sur les villes durables « CITIIS 2.0 », en partenariat avec l'Union européenne et la KfW pour l'Allemagne. Annonce d'un financement de 30 millions de dollars de Proparco destiné au Fonds de croissance pour l'Asie du Sud (SAGF III) qui investira dans des entreprises promouvant l'efficacité énergétique, les énergies propres et l'optimisation des ressources naturelles dans la région. Annonce d'un financement de 20 millions USD de Proparco avec Satya Microcapital pour l'accès à la microfinance en Inde au bénéfice des femmes dans les zones rurales.

13. **Hydrogène décarboné** : Annonce d'un partenariat entre McPhy et L&T sur la fabrication d'électrolyseurs en Inde, dans le cadre de la feuille de route franco-indienne sur l'hydrogène décarboné adoptée en 2022.

Partenariat pour les citoyens

14. **Mobilité étudiante** : Nouvel objectif d'accueillir 30 000 étudiants indiens d'ici 2030. Annonces de facilitations de visa : délivrance d'un visa Schengen d'une validité de 5 ans pour les étudiants indiens titulaires d'un master et ayant eu une expérience universitaire en France. Annonce par la France du renforcement significatif des moyens de Campus France en Inde. Création de classes internationales pour faciliter l'intégration d'étudiants indiens non francophones dans l'enseignement supérieur français. Signature de deux mémorandums d'entente entre l'Institut Polytechnique de Paris (IPP) et les IIT Delhi et IIT Madras.



15. **Réseau diplomatique et consulaire** : Annonce de l'ouverture d'un consulat général de l'Inde à Marseille et d'un Bureau de France à Hyderabad.

16. **Culture** : Annonce de la sélection de la France comme partenaire de l'Inde pour l'établissement d'un nouveau grand musée national à New Delhi. Annonce d'un accord entre France Média Monde et Prasar Bharati qui permettra en particulier l'échange de contenus audiovisuels et la coproduction de programmes, dans des domaines tels que la culture, l'éducation, les sciences et le sport.

17. **Recherche** : Renforcement par la France et l'Inde des moyens financiers du Centre franco-indien pour la promotion de la recherche avancée (CEFIPRA) afin de financer de nouveaux projets conjoints.

18. **Sport** : Signature d'une déclaration d'intention pour structurer la coopération dans ce domaine notamment dans la perspective des grands événements sportifs à venir.

19. **Société civile** : objectif de doublement du nombre de volontaires de solidarité internationale et de service civiques en Inde et en France d'ici 2025.